

FICHE SANTE
(RESTAURANT SCOLAIRE ET GARDERIE PERISCOLAIRE)
Commune de SOLIGNAC

Concernant l'état de santé de votre enfant face aux problèmes, notamment des allergies alimentaires, il est impératif de remplir l'attestation ci-dessous et de la ramener à la mairie avec l'inscription au restaurant scolaire ou à la garderie périscolaire.

En cas d'allergie à certains aliments ou ingrédients alimentaires, il est demandé de joindre un certificat médical.

Toute modification de l'état de santé de votre enfant, concernant notamment les allergies, doit être signalée par écrit à la mairie

ATTESTATION

Je soussigné(e)
demeurant à
certifie que mon enfant (nom,
prénom)

(1) ne présente pas, à ce jour, d'allergies alimentaires.

(1) présente une allergie à certains aliments ou ingrédients alimentaires, à savoir :

de ce fait, je joins, à la présente, le certificat médical demandé.

(1) Cocher la case qui convient.

Autre point utile à signaler :

Je m'engage à signaler, par écrit, immédiatement à la mairie, toute modification de l'état de santé de mon enfant concernant les allergies alimentaires ou tout autre problème de santé utile à signaler.

En l'absence du respect de la procédure et d'informations écrites de votre part, la responsabilité de la municipalité ne pourrait être engagée.

Fait à, _____ le _____
Signature du responsable légal de l'enfant,